

Développer les dynamiques interrégionales, transfrontalières et la coopération internationale

Enjeux



CONSERVATION



AMÉNAGEMENT



RESSOURCES



MOBILISATION



ACCOMPAGNEMENT



CONNAISSANCE



ACTION PUBLIQUE

ORIENTATION

La biodiversité au cœur de politiques publiques ambitieuses, cohérentes et efficaces

OBJECTIF

Clarifier et améliorer la gouvernance régionale des politiques publiques dédiées à la biodiversité

PROBLÉMATIQUES

La région Nouvelle-Aquitaine a pour voisines frontalières les régions Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes, Centre-Val de Loire, Pays de la Loire, ainsi que l'Espagne. Ces limites administratives ne correspondent pas aux enjeux écologiques et géologiques partagés entre territoires régionaux limitrophes et transfrontaliers. Afin d'être plus efficace en termes de protection de la biodiversité, la solidarité écologique doit être renforcée entre les territoires partageant les mêmes enjeux écologiques, par exemple dans les projets de Trame Verte et Bleue. Le partage d'expériences et de bonnes pratiques, la mutualisation de compétences en réponse à des problématiques écologiques similaires doivent également se faire aux niveaux européen et international dans un souci de coopération.

DESCRIPTION

1. Connaître et partager sur les expériences existantes

Afin de partager les expériences et bonnes pratiques exemplaires et innovantes, il sera intéressant de s'appuyer sur :

- Les réseaux techniques et de coopération existants (Régions de France, Fédération des PNR, RNF, Comité français de l'UICN, Forum Atlantique, Expertise France,...).
- Les structures et programmes tels que : le Parc National des Pyrénées, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, le Programme Interreg POCTEFA (programme européen de coopération transfrontalière Espagne-France-Andorre) qui a permis d'accompagner sur 2014-2020, 13 projets de protection et d'amélioration de la qualité des écosystèmes transfrontaliers (axe 3, priorité 6d), comme **ECOGYP** (services écosystémiques, rapaces nécrophages et habitats), **HABIOS** (Préserver et gérer les habitats de l'avifaune bio-indicatrice des Pyrénées), **FLORAPYR** (Maintenir et développer les bases de connaissance sur la Flore des Pyrénées et les indicateurs de suivi en lien avec le changement climatique), **Loupo** (Protection et amélioration de la biodiversité dans les Pyrénées franco-espagnoles et la Principauté d'Andorre, à travers d'un plan intégré et standardisé pour la surveillance et le suivi des populations d'ours et de loup).

2. Développer des outils communs de pilotage

- Développer des programmes de coopération avec l'Espagne et les régions transfrontalières en lien avec la préservation de la biodiversité.
- Mutualiser les moyens (financiers, humains) pour des interventions efficaces et optimisées sur les problématiques dépassant le seul cadre des limites administratives.
- Développer la coopération internationale sur la préservation de la biodiversité, dans les usages et le développement local, via la mise en place de réseaux d'acteurs, d'aires protégées,...

3. Développer des projets et outils de suivi communs en mobilisant les acteurs techniques locaux et régionaux

- Soutenir le développement de projets à l'échelle biogéographique (bassin aquitain, massif pyrénéen, massif central, littoral sud-atlantique, etc.) permettant une meilleure appréhension des enjeux de biodiversité.

- Mener une gestion concertée et partagée des espèces (dont les endémiques et les exotiques envahissantes) et des habitats à enjeux (dont les espaces protégés).
- Tendre vers des pratiques et usages concertés et cohérents pour la gestion des espaces naturels, agricoles et forestiers.
- Accompagner la mise en réseau à l'échelle des grands bassins hydrographiques des pratiquants de sports de nature afin de consolider les enjeux de pratique amont-aval.
- Favoriser et soutenir les projets de coopération internationale et de gouvernance de la biodiversité (partage de méthodes, d'outils, de compétences et d'expertises...), par exemple développer la coopération sur l'enjeu de la gestion des espèces migratoires entre différents pays concernés par le cycle de vie de ces espèces (oiseaux migrateurs).
- Déployer des corridors écologiques dans les documents de planification pour des trames vertes, bleues et noires interrégionales et transfrontalières.
- Harmoniser les inventaires, suivis, cartographies, protocoles standardisés,... entre les régions et territoires transfrontaliers.
- Faire le suivi des effets du changement climatique sur les espèces et habitats à l'échelle transfrontalière.

VU EN NOUVELLE-AQUITAINE

- La Communauté de travail des Pyrénées Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Euskadi, Navarre, Aragon, Catalogne et Principauté d'Andorre (CTP) favorise les échanges entre les territoires et les acteurs du massif pyrénéen. Elle s'appuie sur deux principaux travaux dont la Stratégie Pyrénéenne à laquelle est rattaché l'Observatoire pyrénéen du changement climatique (OPCC). L'OPCC a mené plusieurs projets, notamment le projet OPCC ADAPYR « Capitalisation, observation, transfert et appropriation des stratégies d'adaptation au changement climatique dans les Pyrénées dans un contexte de coopération transfrontalière », dont une partie des actions concerne la préservation de la biodiversité du massif.
- Face aux enjeux du changement climatique sur le bassin Adour-Garonne, les principales instances de gestion ont signé une coopération commune « Entente pour l'eau ». Au-delà d'un plan d'actions commun, l'Agence de l'eau, les Régions et l'Etat mettent en synergie leurs moyens et proposent des appels à projets pour accompagner les mesures d'adaptation au changement climatique.
- Dans le cadre de ses coopérations décentralisées à l'international, la Région Nouvelle-Aquitaine mène plusieurs projets avec ses partenaires visant à préserver et/ou à restaurer la biodiversité : par exemple au Sénégal, dans la Région de Fatick, l'ONG poitevine Initiative et Développement accompagne avec les autorités locales les populations dans l'élaboration et la mise en œuvre de plans de gestion des forêts qui permettent une exploitation raisonnée des forêts pour concilier reconstitution et préservation de la biodiversité avec la création d'activités économiques (bois-énergie, bois d'œuvre, charbon, fruits forestiers, ..).

RÉSULTATS ATTENDUS, ÉCHÉANCES, INDICATEURS

- (Ind. à construire) Identification des réseaux de coopération interrégionale sur la biodiversité (nombre, périmètre géographique,...)
- Nombre de projets de coopérations transfrontalière et internationale sur la biodiversité
- Nombre d'acteurs néo-aquitains mobilisés dans des échanges d'expériences, d'outils ou dans la valorisation d'expertise sur la biodiversité
- Partage d'expériences et implication de partenaires extérieurs à la région dans les actions de la SRB (cf. fiches A5, B15, C32 notamment)
- Valorisation des partenariats interrégionaux et transfrontaliers dans le cadre de la SRB (sur le site ressource, lors d'événements,...)

ACTEURS CONCERNÉS

- **Pilote en charge du suivi global de l'action** : Région
- **Porteurs de projets « types »** : Institut Adour, Communauté de travail des Pyrénées, Départements, Collectivités locales, PNR, Acteurs de la protection de la nature, et de l'eau, des milieux aquatiques et humides
- **Partenaires techniques** : Comité Français de l'UICN, DREAL, Départements, Collectivités locales, CBN, Acteurs de la protection de la nature, de l'eau, des milieux aquatiques et humides
- **Partenaires financiers potentiels** : Région, Etat

DISPOSITIFS TECHNIQUES ET FINANCIERS

- Programmes européens de coopération transfrontalière, programme LIFE
- Région : dispositifs régionaux de coopération

LIEN AVEC LA SNB ET D'AUTRES STRATÉGIES RÉGIONALES

- **SNB 3** : Axe 4. Un pilotage transversal, appuyé par la connaissance et orienté sur les résultats
- **SDAGE AG** : Orientation A7. Encourager une gestion transfrontalière
- **SNAP** : Objectif 5. Renforcer la coopération à l'international pour enrayer l'érosion de la biodiversité (mesure 14)
- **SRADET** : Objectif 29. Renforcer les coopérations avec les régions voisines et les territoires européens [...] / Objectif 30. Renforcer les coopérations transfrontalières dans le cadre de l'Eurorégion [...]

ÉVALUATION DE L'IMPACT POSITIF DE L'ACTION :

One Health



Adaptation au
changement
climatique



Attractivité
& économie

